

## **La houe et la forteresse... Finalement, acte de fondation ou de destruction ?**

**Franck Monnier**

Institut des Civilisations, Arts et Lettres – Université Catholique de Louvain \*

**L**A HOUE , en tant que symbole ou terme associé à diverses activités de creusage, est commune dans les scènes de vie agricole <sup>1</sup> et dans les textes relatant des cérémonies de fondation <sup>2</sup>. Son emploi est beaucoup plus rare dans un contexte militaire et demeure diversement interprété lorsque l'outil est associé à une cité fortifiée.

La confusion provient principalement de la palette dite « du tribut libyen » dont les scènes gravées en bas-relief ont fait l'objet d'une multitude de commentaires <sup>3</sup>. Si la traduction de l'ensemble des signes représentés est toujours sujette à controverse, deux courants s'opposent pour expliquer la présence de la houe au-dessus de chacune des forteresses : certains y voient un acte de fondation et d'autres l'interprètent comme un acte de destruction, mais personne ne semble en mesure d'apporter d'argument décisif.

### **Représentations de la combinaison houe-forteresse**

La plus ancienne représentation d'une houe associée à une forteresse se trouve sur la palette dite « du tribut libyen » <sup>4</sup> datant de la période Nagada II-III, et dont il ne subsiste qu'un fragment [fig. 1].

Le recto affiche une succession de sept cités fortifiées figurées sous la forme archaïque du hiéroglyphe O36b, ovoïdes ou quadrangulaires avec des angles plus moins arrondis. Celles-ci sont alignées sur deux niveaux, quatre sur le niveau supérieur et trois sur l'inférieur. Dans le sens de la lecture, c'est-à-dire du haut vers le bas et de la droite vers la gauche, leur taille va en diminuant, un détail qui semble avoir son importance puisqu'à l'intérieur des enceintes, hormis la troisième <sup>5</sup>, se distinguent des petits carrés ou rectangles dont le nombre va décroissant dans le même ordre de lecture <sup>6</sup> (cf. *infra*).

---

\* Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Richard Lejeune pour l'aide précieuse et amicale apportée à la relecture de cet article.

<sup>1</sup> F. HARTMANN, *L'agriculture dans l'Ancienne Égypte*, Paris, 1923, p. 73-78.

<sup>2</sup> P. MONTET, « Le rituel de fondation des temples », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n°1, 1960, p. 172-180 ; J.-Cl. GOYON *et al.*, *La construction pharaonique*, Paris, 2004, p. 220-221.

<sup>3</sup> Les références seront indiquées tout au long de cet article.

<sup>4</sup> Musée du Caire, JE 27434 = CG 14238.

<sup>5</sup> Bien que cette troisième enceinte ne soit pas complète, une reconstitution du pictogramme figurant à l'intérieur (deux hommes face à face) montre qu'il ne peut y avoir de place pour d'autres éléments quels qu'ils soient.

<sup>6</sup> J. MONNET-SALEH, « Forteresses, ou villes-protégées thinites ? », *BIFAO* 67, 1969, p. 174 ; M. ÉTIENNE, « À propos des représentations d'enceintes crénelées sur les palettes de Nagada III », *Archéo-Nil* 9, 1999, p. 157 ;

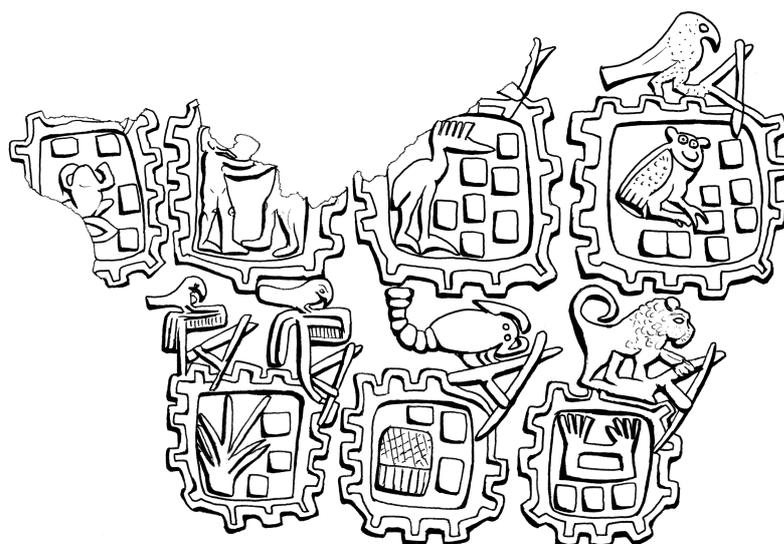


Fig. 1. Combinaisons houes-fortresses sur la palette « du tribut libyen », Caire, CGC 14238 (dessin de l'auteur).

Chacune des cités fortifiées contient un pictogramme d'identification tandis qu'un animal (deux pour la septième) empoignant une houe la chevauche :

<b>Signes figurant à l'intérieur des enceintes</b>	<b>Signes figurant au-dessus des enceintes</b>
Chouette + 8 carrés	Faucon empoignant une houe
Héron (?) + 7 carrés	? empoignant une houe
Deux hommes se battant (?)	?
Scarabée + 4 carrés	? empoignant une houe
Ka + 3 carrés	Lion empoignant une houe
Hutte (?) + 3 carrés	Scorpion empoignant une houe
Jonc + 3 carrés	Deux faucons avec porte-enseigne empoignant une houe

Deux étiquettes de jarre du règne de Aha (I<sup>re</sup> dynastie) évoquent des cérémonies religieuses ainsi que des événements s'étant déroulés à cette époque [fig. 2]. Leurs compositions sont divisées respectivement en quatre et cinq registres et dévoilent des scènes réalisées à partir de pictogrammes, équivalent à un système d'écriture archaïque semblable à celui du prédynastique, les registres inférieurs mis à part.

Fr. MONNIER, *Les forteresses égyptiennes du Prédynastique au Nouvel Empire*, Bruxelles, 2010, p. 34. Notons que la forme de la pointe inférieure de l'objet n'explique en rien la diminution de la taille nettement marquée suivant un axe horizontal des quatre premières forteresses.

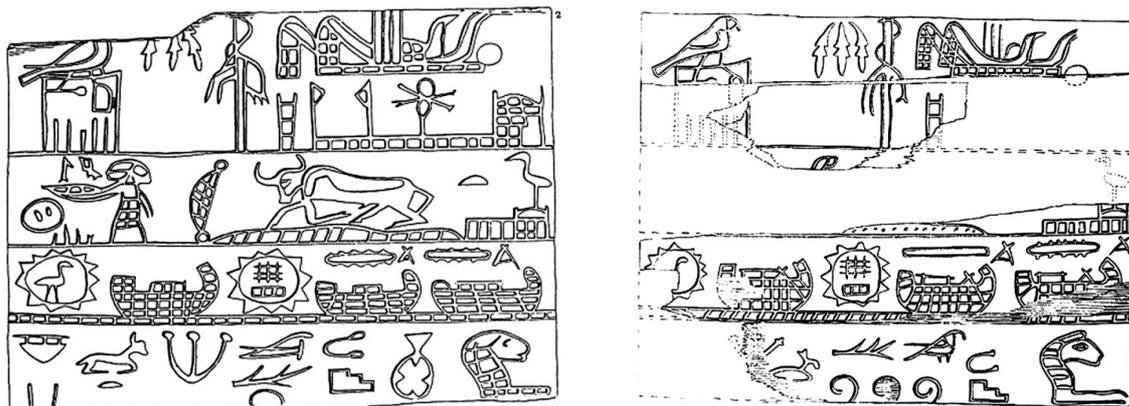


Fig. 2. Étiquettes de jarre du règne de Aha, I<sup>re</sup> dynastie (à gauche : Philadelphia, University Museum E9396, d'après W.M.F. Petrie, *The Royal Tombs of the first Dynasty II*, Londres, 1901, pl. 10.2, pl. 3A.5 ; à droite : BM 35518, d'après *ibid.*, pl. 10.3, pl. IIIA.6).

Le troisième registre de la première étiquette et le quatrième de la seconde alignent trois bateaux voguant en direction de forteresses : deux de ces embarcations sont surmontées d'une combinaison  + houe , le premier signe ressemblant à une enceinte bastionnée, mais sous une forme nettement plus oblongue. Ce passage a été maintes fois commenté<sup>7</sup>. Ces deux signes indiquent-ils la nature militaire de l'expédition ou bien celle des bateaux eux-mêmes<sup>8</sup> ? Rien ne permet de trancher.

L'association de ces deux hiéroglyphes apparaît également sur quatre étiquettes du règne de Den (I<sup>re</sup> dynastie) [fig. 3] qui témoignent d'un système d'écriture plus élaboré, en ce sens que les inscriptions forment ici un ensemble de mots cohérent réparti sur plusieurs registres – les phrases demeurant toutefois très simples – pour décrire des événements remarquables du règne.

Le groupe de signes figurant dans le deuxième registre à gauche de l'objet BM 32650, *wp*  'n (?) (« Ouverture de la forteresse “la belle porte” » avec des houes [?]), et que l'on retrouve sur les objets OI 6126 [fig. 3], Ab K 2578<sup>9</sup> et Louvre E 25368<sup>10</sup>, est interprété de diverses manières<sup>11</sup>. Selon W. Helck, *wp* aurait ici le sens de fondation, et ce serait l'établissement d'un nouveau domaine fortifié qui serait célébré<sup>12</sup>. G. Dreyer estime pour sa part que le contexte (évocation d'une attaque des gens de *šn* dans ce même registre, tribut dans le troisième) rend plus plausible l'idée d'un siège<sup>13</sup>, ce que semble corroborer le hiéroglyphe

<sup>7</sup> A. JIMENEZ-SERRANO, *Royal Festivals in the Late Predynastic period and the First Dynasty*, BAR 1076, 2002, p. 57-60.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 60, et W. BARTA, « Bemerkungen zur Bedeutung der mr-Hacke », *GM* 54, 1982, p. 14-15.

<sup>9</sup> G. DREYER *et al.*, « Umm el-Qaab, Nachuntersuchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof 11/12. Vorbericht », *MDAIK* 56, 2000, p. 115-117, taf. 10-i ; G. DREYER, « Narmerpalette und Städtpalette », dans *Studies in Honour of Ali Radwan*, *CASAE* 34.1, 2005, abb. 6a.

<sup>10</sup> É. AMÉLINEAU, *Les nouvelles fouilles d'Abydos - Mission Amélineau: compte rendu in extenso des fouilles, description des monuments et objets découverts*, t. 3-2, Paris, 1905, pl. 37 :3 ; A. JIMENEZ-SERRANO, *op. cit.*, fig. 33.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 66-67.

<sup>12</sup> W. HELCK, *Untersuchungen zur thinitenzeit*, *ÄA* 45, Wiesbaden, 1987, p. 158.

<sup>13</sup> G. DREYER *et al.*, *Umm el-Qaab. Nachuntersuchungen im frühzeitlichen Königsfriedhof, 11/12. Vorbericht*, *MDAIK* 56, 2000, p. 115.

utilisé, le signe O119, une muraille bastionnée ouverte <sup>14</sup>. Le terme associé à la houe suivi de la marque du pluriel <sup>15</sup> demeure quant à lui d'une lecture incertaine. Les éléments en présence permettent toutefois de penser qu'il est lié à une arme plutôt qu'à la construction d'un édifice.

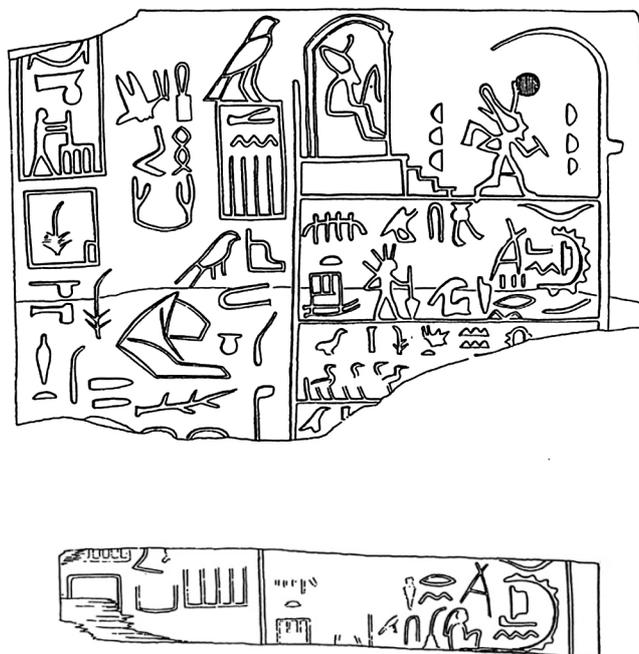


Fig. 3. Fragments d'étiquettes de jarre du règne de Den, I<sup>e</sup> dynastie (en haut : B.M. 32.650, d'après W.M.F. Petrie, *The Royal Tombs of the first Dynasty I*, pl. 11.14; 15.16 ; en bas : O.I. Chicago 6.126, d'après *ibid.*, pl. 11.15; 15.17).

De l'Ancien Empire, la chapelle de la tombe de Ka-em-heset (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> dynastie) a livré une scène dont la teneur et l'interprétation sont moins équivoques <sup>16</sup>. Bien qu'elle ne comporte aucune légende ni texte explicatif, cette peinture décrit l'assaut mené sur une cité fortifiée au moyen d'une tour de siège <sup>17</sup>, et la présence d'un homme dans le registre supérieur, houe en main, atteste bien un usage militaire de cet instrument [fig. 4].

Les Annales de la pierre de Palerme (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> dynastie) mentionnent deux établissements du règne de Ninetjer nommés *šm-r'* et *h3*, tous deux encadrés d'un rectangle et couronnés d'une houe [fig. 5]. Le fait que le signe habituel de la forteresse ovale n'ait pas été employé ici n'est pas sans apporter une certaine ambiguïté à la traduction du texte entier du registre et autorise les traducteurs à se prononcer arbitrairement sur la fonction à assigner à cette houe.

<sup>14</sup> Au sujet de ce registre, lire également T.A.H. WILKINSON, *Early Dynastic Egypt*, Londres, 1999, p. 133.

<sup>15</sup> Nous ne partageons pas l'avis de G. Dreyer selon qui ces trois petits traits symboliseraient des briques issues du démantèlement (G. DREYER, « Narmerpalette und Städtpalette », *op. cit.*, p. 260).

<sup>16</sup> E.J. QUIBELL, *Excavations at Saqqara: Teti Pyramid, North Side*, Le Caire, 1927, frontispice.

<sup>17</sup> Fr. MONNIER, « Proposition de reconstitution d'une tour de siège de la XI<sup>e</sup> dynastie », *JSSEA* 39 (à paraître).

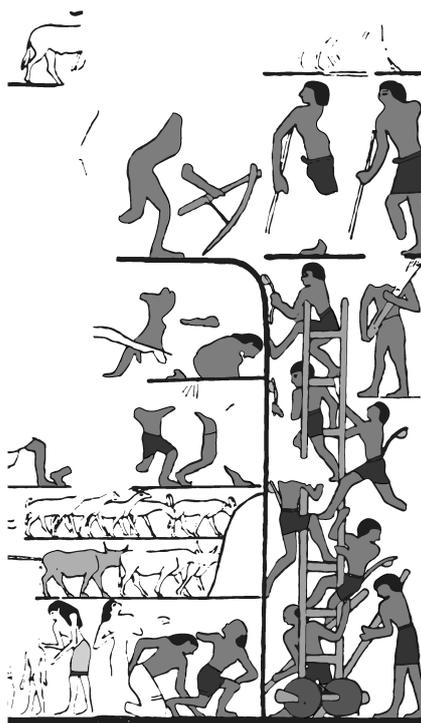


Fig. 4. Représentation du siège d’une forteresse dans la chapelle de la tombe de Ka-em-heset (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> dynastie). Un homme armé d’une houe est visible dans le registre supérieur (dessin de l’auteur d’après E.J. Quibell, *Excavations at Saqqara: Teti Pyramid, North Side*, Le Caire, 1927, frontispice).

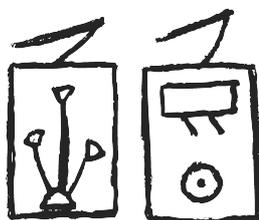


Fig. 5. Ci-contre, mention de deux établissements sur la colonne 8 du quatrième registre de la pierre de Palerme (d’après T.A.H. Wilkinson, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its associated fragments*, Londres, New York, 2000, fig. 1).

Selon T. A. H. Wilkinson <sup>18</sup> :

*sp tpj dw3-ḥr-pt ḥbs šm-r' ḥbs ḥ3,*

First occasion of the ‘adoring Horus of the sky’-festival ; hacking up (the place) Shem-ra, hacking up (the place) Ha.

Selon A. Jimenez-Serrano <sup>19</sup> :

*ḥsbt sp tpy ḥrw(-ḥry)-šḥdw-pt 'ḏ ḥwt mḥw 'ḏ ḥwt šm-r',*

Año (de la) primera ocasión (de la) procesión fluvial de “Horus que está sobre las estrellas del cielo”. Fundación del estado Mehu, fundación del estado Shem-Re .

<sup>18</sup> T.A.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its associated fragments*, Londres, New York, 2000, p. 125 et fig. 1.

<sup>19</sup> A. JIMENEZ-SERRANO, *La piedra de Palermo : Traducción y contextualización histórica*, Madrid, 2004, p. 46.



### La houe : symbole de destruction ou de fondation ?

Posée de la sorte, la question n'a en vérité aucun sens, tout du moins lorsque l'on évoque la houe seule. Le contexte de la scène où elle figure est d'une importance capitale pour saisir sa signification. Celle-ci peut être représentée comme instrument principal lors du quatrième rituel d'une cérémonie de fondation<sup>24</sup>, durant lequel Pharaon accomplit le geste de la houe pour creuser les fondations du temple dont il a ordonné la construction<sup>25</sup>.

À première vue, ce geste au-dessus d'une muraille semble être davantage un acte militaire, et donc destructeur<sup>26</sup> ; c'est d'ailleurs ainsi que les premiers commentateurs ont choisi de l'entendre<sup>27</sup>. De nos jours, ce point de vue est encore largement accepté, mais il fait davantage l'objet d'objections, et nombreux sont ceux qui le remettent en question, et plus particulièrement en ce qui concerne la palette « du tribut libyen », ceux-ci préférant y voir le témoignage d'un acte de fondation (cf. *infra*). Le sujet divise encore, aucune étude n'invitant à clore le débat<sup>28</sup>.

Analysons un à un les arguments en faveur du geste de fondation.

Pour commencer, le sentiment que la houe n'ait pu être d'aucune efficacité pour entamer une muraille<sup>29</sup>, ainsi qu'affirmer que son emploi n'est jamais attesté dans une scène ou un récit militaire<sup>30</sup> ne se justifient plus. La peinture de la chapelle de Ka-em-heset prouve définitivement que les anciens Égyptiens en firent bien un tel usage [fig. 4].

Au sujet de la palette « du tribut libyen », l'un des arguments les plus souvent repris chez les opposants à l'idée d'un siège repose sur le fait que les enceintes sont représentées entières et sans dommage apparent, alors que par ailleurs le registre inférieur du recto de la palette de Narmer affiche une muraille bastionnée de forme demi-ovale – donc ouverte – dévastée par l'assaut du taureau symbolisant le roi<sup>31</sup> [fig. 7]. À l'instar de celles de la palette « du tribut libyen » et de la palette au taureau (Musée du Louvre, E 11255), cette forteresse est identifiable à l'aide d'un pictogramme. La silhouette de celui-ci ressemble au « ka » de la quatrième forteresse « du tribut libyen »<sup>32</sup> [fig. 1]. On pourrait juger cette similitude fortuite si ces deux forteresses n'avaient pas en commun les trois petits blocs carrés, éléments modulaires illustrant l'importance accordée à chacun de ces établissements, que d'aucuns

<sup>24</sup> P. MONTET, *op. cit.*, p. 172-180.

<sup>25</sup> J.-Cl. GOYON *et al.*, *op. cit.*, p. 220-221, fig. 239.

<sup>26</sup> Deux documents évoquent indiscutablement un tel geste [fig. 4 et 6].

<sup>27</sup> G. STEINDORFF, « Eine neue Art ägyptischer Kunst », dans *Aegyptiaca: Festschrift für Georg Ebers*, Leipzig, 1897, p. 123 ; J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* I, Paris, 1952, p. 591.

<sup>28</sup> Malgré quelques articles dont l'objectif affiché était de mettre un point final à la discussion (J.R. OGDON, « Studies in Archaic Epigraphy X. A conclusive proof on the meaning of  in archaic inscriptions ? », *GM* 74, 1984, p. 11-13 ; A. NIBBI, « The Foundation Ceremony illustrated on the Libyan Palette and the Hierakonpolis Macehead », dans M.M. Eldamaty (ed.), *Egyptian Museum Collections around the World II*, 2002, 855-861).

<sup>29</sup> A.P. LAGARCHA, « The Libyan Palette: A New Interpretation », *VA* 5, 1989, p. 218 ; C.C. DOCHNIAK, *op. cit.*, p. 111-112.

<sup>30</sup> M. BIETAK, « La naissance de la notion de ville dans l'Égypte ancienne, un acte politique », *CRIPEL* 8, 1986, p. 32.

<sup>31</sup> C.C. DOCHNIAK, « The Libyan Palette interpreted as Depicting a Combination Pictorial year-name », *VA* 7, 1991, p. 111 ; M. ÉTIENNE, *op. cit.*, p. 157.

<sup>32</sup> S. YEIVIN, « The Ceremonial Slate-palette of King Narmer », dans *Studies in Egyptology and Linguistics in Honour of H.J. Polotsky*, Jérusalem, 1964, p. 33.

traduisent à tort par la marque d'un démantèlement de la muraille <sup>33</sup>. Le même édifice pourrait donc être représenté sur ces deux monuments, complet sur la palette « du tribut libyen », et détruit (ou ouvert) sur celle de Narmer, ce qui semble suggérer qu'il s'agisse de deux événements différents relatifs à un même lieu.

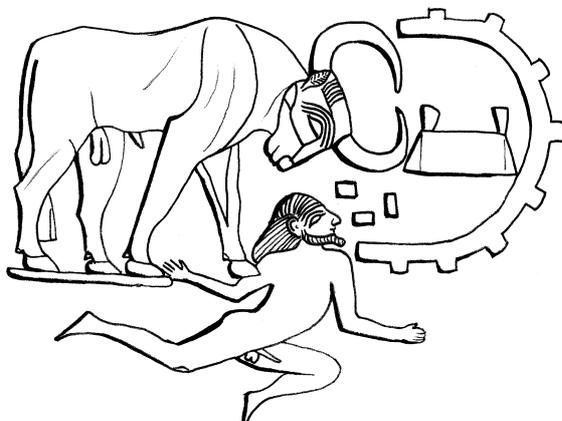


Fig. 7. Forteresse prise d'assaut représentée sur le registre inférieur du recto de la palette de Narmer, musée du Caire, CGC 14716 (dessin de l'auteur).

Il paraît évident qu'il faille dissocier l'enceinte fermée O36b et la demi enceinte O119. Mais cette différence seule peut-elle se justifier par un acte de fondation d'une part et un acte de destruction d'autre part <sup>34</sup> ?

C'est fort peu probable, car quatre étiquettes du règne de Den révèlent que la forteresse ʿj ʿn est ouverte (*wj*) au moyen de houes (cf. *supra*). Dans l'hypothèse où ces houes caractérisent uniquement une fondation, il devient difficile d'expliquer la raison pour laquelle il est fait usage du signe O119, là où l'on s'attendrait au signe O36b.

Le signe O119 est très rare et semble n'être attesté, à notre connaissance, que sous les époques prédynastique et thinite [fig. 3 et 7]. Ce signe archaïque serait donc très vite tombé en désuétude. Le texte de l'étiquette de Den relate « l'ouverture de la forteresse ʿj ʿn », une expression que l'on rencontre communément reproduite dans plusieurs récits militaires égyptiens. Un texte d'époque tardive, celui de la stèle de la Victoire, raconte comment les armées de Piankhy ont investi chacune des forteresses se trouvant sur leur chemin <sup>35</sup>. Les citadelles ennemies sont dites closes <sup>36</sup> lorsqu'elles sont prêtes à opposer une résistance aux armées du souverain napatéen. L'objectif de l'assaillant est donc de les ouvrir (*wn*) afin de les investir <sup>37</sup>. Cette expression est d'ailleurs plusieurs fois reprise sur cette stèle : « (en parlant des soldats victorieux de *Itj-t3wy*) alors ils ouvrirent la citadelle » <sup>38</sup>.

L'ouverture (*wn* sur la stèle de la Victoire, *wj* sur l'étiquette de Den) d'une forteresse renverrait donc à la capitulation des assiégés, mais surtout à une conquête totale de la place.

<sup>33</sup> Par exemple M. ÉTIENNE, *op. cit.*, p. 154-155 ; J. VANDIER, *op. cit.*, p. 598-599.

<sup>34</sup> C.C. DOCHNIAK, *op. cit.*, p. 111.

<sup>35</sup> N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi-ânkh-y au musée du Caire. Études sur la propagande royale égyptienne*, MIFAO 105, Le Caire, 1981.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 80, p. 90, n. 237.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>38</sup> *Loc. cit.*

La houe indiquerait davantage un conflit avec une place forte, dont l'issue amènerait les assiégés à verser un tribut, sans forcément devoir livrer la ville à l'ennemi. C'est du moins la nuance que l'on peut dégager des documents antérieurs à la II<sup>e</sup> dynastie. L'abandon par la suite du hiéroglyphe O119 nous laisse envisager que celui-ci avait valeur de complément graphique pour préciser sa nature, et qu'il n'avait pas vocation à être lu à l'instar d'un cartouche. Par la suite, la houe dut être jugée suffisante pour exprimer l'idée d'un siège, quel qu'en fut l'objectif, conquête ou assujettissement d'une cité.

La plus fervente partisane de l'interprétation du geste de la houe comme un acte de fondation est sans conteste Alessandra Nibbi, qui s'est exprimée maintes fois sur le sujet<sup>39</sup>, non sans témoigner un sentiment d'incompréhension et d'exaspération vis-à-vis de ceux qui ne partagent pas son point de vue<sup>40</sup>. A. Nibbi fonde principalement sa démonstration sur la tête de massue dite « du roi Scorpion », laquelle est aujourd'hui conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford sous le matricule E 3632 [fig. 8]. La lecture de cet objet n'est pas évidente, en raison, non seulement de son incomplétude, mais surtout du caractère unique de la scène, qui oblige certains commentateurs à formuler des suppositions au risque d'être subjectifs.

Le roi y est représenté manipulant une houe au-dessus d'une bande de lignes ondulées dont la symbolisation de l'eau ne fait aucun doute. Ce cours d'eau, quoi qu'il représente, est rejoint par un second, formant ainsi un embranchement sous la figure du roi. Deux hommes sont postés à droite de ce dernier et semblent l'assister dans son geste, l'un tendant un couffin et l'autre un balai<sup>41</sup>.

A. Nibbi, pour démontrer que la houe est toujours associée à un geste de fondation, tente de démontrer au préalable que le roi manipulant cet outil sur la tête de massue effectue également ce type de geste, s'appuyant pour ce faire sur les études antérieures d'E. Baumgartel<sup>42</sup>. Elle rappelle à juste titre que le creusement d'un sillon avec une houe fait partie de la cérémonie de fondation, rituel préliminaire à l'édification d'un temple<sup>43</sup>. Dans ce cadre, une étape ultérieure consiste à vider un couffin de sable dans la tranchée ainsi ouverte, afin de former un matelas incompressible sur lequel seront posés les premiers blocs de l'édifice<sup>44</sup>. C'est ce point qu'A. Nibbi affirme mettre en relation avec la tête de massue du roi Scorpion. Le personnage situé à droite du roi tend un panier duquel semblent s'échapper quelques grains<sup>45</sup>. Ce rapprochement meut l'opinion de l'auteur en certitude ; une cérémonie de fondation serait clairement décrite : creusement de la tranchée avec la houe et versement du sable pour stabiliser la construction à venir.

Ce parallèle, aussi séduisant puisse-t-il paraître, repose pourtant sur une démonstration bancale.

<sup>39</sup> A. NIBBI, « The "Trees and Towns" Palette », *ASAE* 63, 1977, p. 143-152 ; *id.*, « The Hoe as the Symbol of Foundation in Some Early Egyptian Reliefs », *GM* 29, 1978, p. 89-94 ; *id.*, *op. cit.*, 2002, p. 855-861.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 856-858.

<sup>41</sup> P. GAUTIER, B. MIDANT-REYNES, « La tête de massue du roi Scorpion », *Archéo-Nil* 5, 1995, p. 92, n. 8.

<sup>42</sup> E. BAUMGARTEL, *The Cultures of Prehistoric Egypt*, II, Londres, New York, Toronto, 1960, p. 116-118 ; *id.*, « Scorpion and Rosette and the Fragment of the Large Hierakonpolis Macehead », *ZÄS* 93, 1966, p. 9-13.

<sup>43</sup> P. MONTET, *op. cit.*, p. 172-180 ; J.-Cl. GOYON *et al.*, *op. cit.*, p. 220-221.

<sup>44</sup> S.H. AUFRÈRE, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, Le Caire, 1991, p. 665-671 ; J.-Cl. GOYON *et al.*, *op. cit.*, p. 221-222.

<sup>45</sup> A. NIBBI, *op. cit.*, 2002, p. 858, fig. 6.



Fig. 8. Scène rituelle représentée sur la tête de massue du roi Scorpion, Ashmolean Museum, E 3632 (dessin de l'auteur).

En premier lieu, A. Nibbi présuppose que les Égyptiens du prédynastique avaient déjà posé les jalons de la cérémonie de fondation, connue essentiellement d'après des textes tardifs<sup>46</sup>, ce qui reste à démontrer. Si l'on peut effectivement imaginer que le roi célèbre déjà la fondation d'un établissement ou d'un temple, rien ne nous permet de cerner quels en sont les traits précis.

En second lieu, si l'on postule, comme le fait A. Nibbi, l'existence durant la période prédynastique du rituel de fondation selon l'iconographie classique, alors force est de constater que cette représentation désobéit aux canons artistiques. La cérémonie est un acte solennel dont seul Pharaon doit être l'acteur<sup>47</sup>. Or, la tête de massue ne représente pas uniquement le roi dans l'accomplissement de ces gestes, mais aussi ses sujets. Le roi tient la houe, ainsi qu'un personnage situé en bordure de la dérivation. Le prétendu couffin de sable n'est pas tenu par le souverain, mais par un serviteur. En outre, tout cela est situé dans un même registre, ce qui éloigne encore plus cette scène de la narration offerte par les différents tableaux de l'époque tardive évoquant un enchaînement chronologique des diverses étapes du rituel. Dans le cas qui nous occupe, le geste de la houe semble être intimement lié à celui du couffin tendu, tous deux unis, spatialement, et sans aucun doute temporellement, dans un même acte<sup>48</sup>.

<sup>46</sup> A. NIBBI, *op. cit.*, 2002, p. 857.

<sup>47</sup> J.-Cl. GOYON *et al.*, *op. cit.*, p. 218.

<sup>48</sup> « Le roi n'assume pas seul l'action. Des personnages de statut (et de stature) moindre, mais pas forcément sans réalité ontologique, y sont jugés nécessaires : participants actifs (les porteurs de couffin et de balai, qui ne sont pas sans donner une certaine épaisseur temporelle à l'action) (...) » (P. GAUTIER, B. MIDANT-REYNES, *op. cit.*, p. 100).

On ne peut nier la volonté de mettre en scène l'image royale dans une activité rituelle <sup>49</sup>. Mais l'examen semble contredire d'une manière cruciale l'éventualité de voir en ce document l'expression d'une cérémonie classique de fondation, élément central de la démonstration d'A. Nibbi. De toute évidence, le roi enlève la terre que ses aides ramassent avec un balai et un couffin, selon une méthode encore attestée récemment sur les chantiers de fouille <sup>50</sup>. Rien n'interdit donc de penser qu'il puisse s'agir de la célébration d'une activité d'irrigation ou de creusement d'un canal <sup>51</sup>.

L'égyptologue italienne exprime également son désaccord au sujet des opinions formulées sur les cités fortifiées de la palette « du tribut libyen », dont rien dans cette scène ne suggérerait un acte de violence ou de destruction <sup>52</sup> : point de vue approuvé par un certain nombre de chercheurs <sup>53</sup>. Or, l'enceinte bastionnée, de par sa nature militaire, sous-entend l'éventualité d'un conflit opposant un attaquant et un défenseur qu'elle incarne. Et cette possibilité prend corps grâce à la présence de la houe couronnant chaque forteresse qui, lorsqu'elle est associée à ce type d'architecture, reflète avant tout un acte de destruction [fig. 4 et 6].

Malgré tout, cette palette inspire encore de nombreux débats en raison de son état fragmentaire qui nous prive d'une part importante du cadre contextuel. De ce fait, l'association houe-forteresse ici affichée est toujours interprétée par certains comme un acte de fondation, en dehors de toute considération extérieure à l'objet. Le problème posé porte sur le sens à donner aux signes combinés, qui se rapproche plus de l'analyse de l'image que du langage écrit. Si l'on émet l'hypothèse que la houe surmontant la forteresse puisse évoquer sa fondation, il faut convenir d'une lecture ordonnée suivant un axe temporel qui, ici, prendrait son origine sur la partie supérieure de la combinaison, d'où cette lecture « acte de fondation d'une cité fortifiée ». Ainsi seraient représentés l'outil et le dessein accompli, l'acte initiateur du projet pointant le projet lui-même.

Il s'agit d'un procédé qui peut trouver un sens à nos yeux. Mais l'éventualité d'une telle logique reste à prouver dans l'écriture archaïque de l'Égypte ancienne. L'acte de fondation aurait bien pu être simplement figuré par la houe seule, ou la houe surmontant un sillon, association attestée plus tard dans le déterminatif du terme *grg*, « fonder » <sup>54</sup> (cf. *infra*). On peut aussi s'interroger sur la pertinence de réduire la construction d'un établissement au seul geste de creuser une tranchée.

<sup>49</sup> Lire à ce sujet P. GAUTIER, B. MIDANT-REYNES, *op. cit.*, p. 98.

<sup>50</sup> J. VANDIER, *op. cit.*, p. 600-601.

<sup>51</sup> P. GAUTIER, B. MIDANT-REYNES, *op. cit.*, p. 116-118.

<sup>52</sup> A. NIBBI, *op. cit.*, 2002, p. 856.

<sup>53</sup> J.R. OGDON, « A note on the meaning of  in archaic texts », *GM* 49, 1981, p. 61 ; J.-Cl. GOYON, « Ébauche d'un système étatique d'utilisation de l'eau : Égypte pharaonique de l'Ancien au Nouvel Empire », dans J. Métral, P. Sanlaville (éd.), *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient. Aménagements hydrauliques et législation*, TMO 3, Lyon, 1982, p. 61, n. 1 ; M. BIETAK, *op. cit.*, p. 32 ; P. LARGACHA, *op. cit.*, p. 217-226 ; D. VALBELLE, « l'Égypte pharaonique », dans J.-L. Huot, J.-P. Thalmann, D. Valbelle (éd.), *Naissance des cités*, Paris, 1990, p. 265 ; C.C. DOCHNIAK, *op. cit.*, p. 108-114, qui ne cite que les travaux plus récents de P. Lagarcha ; L.D. MORENTZ, *Bild-Buchstaben und symbolische Zeichen*, OBO 205, Göttingen, 2004, p. 144-150.

<sup>54</sup> *Wb* IV, 186.

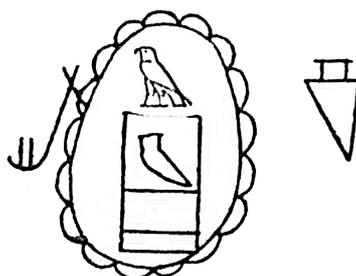


Fig. 9. Établissement fortifié mentionné sur une jarre de la I<sup>re</sup> dynastie (d'après É. Amélineau, *Nouvelles fouilles d'Abydos, 1895-1896*, Paris, 1899, p. 198a).

Pour ajouter une pièce supplémentaire à cet épineux dossier, J.R. Ogdon a fait grand cas<sup>55</sup> de la mention d'un établissement fortifié inscrite sur une jarre de la période thinite, découverte à Abydos par Émile Amélineau<sup>56</sup> [fig. 9]. Un signe est apposé au cartouche-enceinte, et le serekh figurant à l'intérieur certifie qu'il s'agit d'un domaine royal. Selon J.R. Ogdon, ce serait ni plus ni moins une occurrence de la combinaison houe-forteresse, dont la propriété royale exclurait toute éventualité d'un acte militaire, et témoignerait par conséquent d'un acte de fondation<sup>57</sup>.

Que cet établissement soit sous l'autorité du souverain ne fait aucun doute. Par contre, le rapprochement effectué entre ce symbole et la houe des représentations prédynastiques nous semble pour le moins tendancieux. Le signe en question figure sur le côté gauche, tandis que la houe est toujours représentée au-dessus d'une forteresse. De plus, J.R. Ogdon assimile ce signe à un araire<sup>58</sup> malgré une graphie différente<sup>59</sup> [fig. 10], ce qui l'amène à rapprocher son sens de celui de la houe en tant qu'outil de fondation, bien que cet acte ne soit jamais présenté dans l'iconographie égyptienne au moyen de cet instrument agricole. La houe creuse et tire la terre, l'araire la fend pour être retournée ... une nuance notable qui l'éloigne conséquemment de toute considération architecturale. Pour terminer, si l'on suit les propos de ce chercheur, il est difficile de saisir pourquoi sur cette jarre – un objet d'usage purement domestique, à finalités multiples, et qui ne possède en soit aucune visée annalistique – aurait été consignée la fondation de l'établissement duquel elle provient<sup>60</sup>.



Fig. 10. À droite, signe accolé à l'enceinte bastionnée de la figure 9. À gauche, signe U13 de la liste de Gardiner représentant un araire.

<sup>55</sup> J.R. OGDON, *op. cit.*, 1984.

<sup>56</sup> É. AMÉLINEAU, *Nouvelles fouilles d'Abydos, 1895-1896*, Paris, 1899, p. 198a.

<sup>57</sup> J.R. OGDON, *loc. cit.*

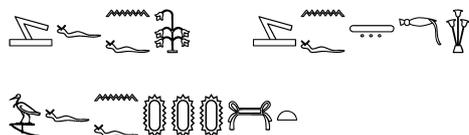
<sup>58</sup> Le signe U13.

<sup>59</sup> On remarquera que les deux traits parallèles de l'araire, symbolisant les mancherons, doivent être situés au-dessus du soc, tandis que les deux traits parallèles du signe de la jarre sont situés à l'extrémité haute, en fait sur l'âge reliant le jouc à la charrue, ce qui nous fait fortement douter de la pertinence d'un tel rapprochement.

<sup>60</sup> J.R. OGDON, *op. cit.*, 1984, p. 12. Les étiquettes possèdent bien ce genre d'informations puisqu'elles consignent l'année du remplissage et du scellement des jarres, année caractérisée par les grands événements de l'activité royale.

Cette « preuve » nous semble peu concluante.

Au vu de tous ces documents, il apparaît assez clairement que la mention ou la présence d'une enceinte bastionnée donne une signification dénuée d'ambiguïté au geste de la houe. Un extrait des Textes des Pyramides l'illustre parfaitement (TP 650, § 1837a-b) <sup>61</sup> :



*grgʒf nʒf rsy. Grg(ʒf) nʒf tʒ mh*

*Bʒʒf nʒf wn.wt (?) stt.*

Puisse-t-il fonder pour lui la Haute-Égypte. Puisse-t-il fonder pour lui la Basse-Égypte.

Puisse-t-il dévaster pour lui les forteresses asiatiques.

L'occurrence de la colonne 8 du quatrième registre de la pierre de Palerme [fig. 5], contemporaine de ces Textes, demeure d'une traduction problématique. La célébration de l'« adoration de l'Horus céleste » qui y est rapportée semble établir un contexte religieux. Les domaines (*hwt*) *šm-rʿ* et *hʒ* sont-ils fondés à cette occasion <sup>62</sup> ? Ou s'agit-il de conflits préfigurant la période de troubles survenus après le règne de Ninetjer <sup>63</sup> ?

Ces interprétations, l'une comme l'autre, expliquent mal le choix adopté par le scribe. En effet, la fondation d'un édifice est mentionnée dans les colonnes 6 et 7 du troisième registre par la planification (*hʒ*) et la tension du cordeau (*pd-sš*) de *swt-ntrw* <sup>64</sup>. Rien n'est dit du creusement de la tranchée de fondation. Plus loin, la colonne 2 du septième registre (an 7 du règne de Djer) et la colonne 11 du cinquième registre (an 4 de Netjerikhet) n'évoquent que la tension du cordeau <sup>65</sup>, tandis que la colonne 5 du cinquième fragment du Caire ne rapporte que la planification <sup>66</sup>. Les termes « ériger » (*sʿhʿ*) et « construire » (*qd*) sont également employés par ailleurs <sup>67</sup>. De ce fait, il est possible que nous ayons affaire à un acte agressif qui soit sans rapport avec la construction. L'utilisation d'un cadre *hwt* en lieu et place d'une enceinte bastionnée pourrait alors s'expliquer par la nature indigène de ces établissements, et témoignerait déjà de conflits internes au pays. Mais dans ce cas, comment concilier un tel événement avec la fête religieuse en l'honneur de l'Horus céleste ?

## Conclusion

Il n'est plus question d'attribuer à la houe une valeur unique. Presque tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que le geste de la houe possède une signification contextuelle. Cet outil est en effet associé à un acte de creusement dans le rituel de fondation d'un temple, ou à un acte de démantèlement lorsqu'il est joint à une forteresse. Ce dernier cas est clairement attesté

<sup>61</sup> G. DREYER, *op. cit.*, 2005, p. 260.

<sup>62</sup> A. JIMENEZ-SERRANO, *op. cit.*, 2004, p. 46.

<sup>63</sup> T.A.H. WILKINSON, *loc. cit.*

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 121, p. 139.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 246.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 144.

(scène de siège de Ka-em-heset, Annales d'Amenemhat II) et ne peut plus être remis en cause.

Selon certains, la présence de cet outil au-dessus d'une enceinte bastionnée serait tout de même d'une nature ambivalente et pourrait aussi, selon le contexte, être traduite par un geste de fondation. Mais ce serait réduire l'établissement d'un édifice à une étape bien spécifique du rituel, dont on ignore d'ailleurs presque tout pour ce qui concerne l'époque archaïque. Tous les arguments avancés en vue de donner corps à cette perspective reposent peu ou prou sur quelques documents – rares au demeurant – dont le décodage est des plus incertains. Malgré cette difficulté, l'analyse montre bien qu'une lecture objective n'aboutit à rien de probant qui n'aille en faveur d'un geste de fondation au détriment de l'interprétation classique.